

DEC172213DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Berrie Giebels, Directeur adjoint scientifique de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152659DAJ du 15 décembre 2015 portant nomination de M. Berrie Giebels aux fonctions de Directeur adjoint scientifique de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3) ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du CNRS du 29 octobre 2015 approuvant la prise de participation du CNRS dans la société de droit allemand « gGmbH Cherenkov Telescope Array Observatory (CTAO) » ;

Vu l'accord du 12 avril 2016 de cession de parts entre la fondation Deutsches Elektronen-Synchrotron (DESY) et le CNRS ;

Vu le projet d'acte notarié n°K645/2017 ratifiant les modifications des statuts de la société « gGmbH Cherenkov Telescope Array Observatory (CTAO) » ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Berrie Giebels, Directeur adjoint scientifique en charge du domaine « Astroparticules et cosmologie » à l'IN2P3, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'acte notarié n°K645/2017 ratifiant les modifications des statuts de la société « gGmbH Cherenkov Telescope Array Observatory (CTAO) ».

Art. 2. – La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 8 mars 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90